

Colloque du Centre interdisciplinaire d'études et de recherche sur l'Allemagne (CIERA)

**« La société civile organisée aux XIXe et XXe siècles :
perspectives allemandes et françaises »**

**Judi 24, vendredi 25 janvier et samedi 26 janvier 2008
Lieu : Université Lumière Lyon 2**

Depuis une vingtaine d'années et la crise des institutions de la démocratie représentative, on assiste à une prolifération de notions pour désigner l'espace intermédiaire entre l'État, le marché et la société : « société civile », « troisième secteur », « organisations non gouvernementales ». Ces termes, fortement investis par des acteurs politiques à tous les niveaux comme par les acteurs sociaux qui s'en réclament et, de plus en plus, par des chercheurs en sciences sociales, se sont partiellement substitués à d'autres manières de penser cet espace intermédiaire : corporatisme (ou néo-corporatisme), syndicalisme, monde associatif, groupes d'intérêt. La compréhension de ce renouveau des discours constitue un défi qui ne saurait être relevé sans analyser ces pratiques dans leur dimension historique et de manière comparative.

L'objectif de ce colloque sera à la fois de recenser la diversité des pratiques, catégories et institutions qui se sont déployées dans cet espace intermédiaire, d'en comprendre les évolutions sociales, politiques et culturelles et d'engager une réflexion sur les notions utilisées pour désigner cet espace et ses organisations. La mise en regard de cas relevant de traditions étatiques différentes permettra de s'interroger sur « l'esprit d'association » dans lequel on a pu voir une forme de résistance à la « culture politique de la généralité » que peut représenter la tradition jacobine française et d'étudier l'articulation entre les organisations allemandes et les structures fédérales caractéristiques de différentes époques de l'histoire de l'Allemagne et des pays germanophones.

Pour tenter de dépasser les définitions *ex negativo* qui situent, traditionnellement, ces organisations en dehors d'espaces d'action précisément circonscrits – telles que ceux des partis politiques ou du monde économique – on portera une attention particulière aux transformations des modes d'articulation avec d'autres sphères dans le temps. La comparaison historique de deux contextes nationaux devrait ainsi permettre de mettre à distance des définitions essentialistes, souvent statiques et normatives, pour s'attacher à l'analyse empirique des transformations des pratiques, formes d'organisation et catégories de perception qui structurent ces espaces. Dans ce cadre, les travaux du colloque seront subdivisés en quatre sections :

1) Relations avec le monde économique et le monde du travail

Les formulations théoriques contemporaines tendent à exclure les groupements économiques du périmètre de la société civile. Or, au moment de l'émergence de la société civile à la fin du XVIIIe siècle, la sphère économique était pensée comme partie intégrante d'une société civile construite par opposition à l'État absolutiste. On tiendra compte de cette évolution fondamentale pour analyser ces transformations en privilégiant plusieurs entrées : les transformations des modes d'organisation et des espaces de représentation du monde économique et du monde du travail (syndicats, organisations patronales, groupes d'intérêt, etc...) ; les transformations des espaces qui se pensent comme des alternatives aux logiques économiques dominantes (coopératives, économie sociale et solidaire) ; les fonctions économiques assumées par le monde associatif (par exemple l'éducation et la formation, la délégation de services publics, le développement des partenariats public/privé, etc....).

2) Relations avec les partis politiques et les pouvoirs publics

En émettant l'hypothèse qu'il existe une ou plusieurs « identités associatives » ainsi qu'un habitus particulier lié à l'engagement associatif, on s'interrogera d'une part sur les associations comme vecteurs de changement politique

et sur leur liens avec les institutions partisans, sur leur représentativité, sur leurs répertoires d'action et sur les représentations autour desquelles le monde associatif (proto-partis, clubs, mouvements proto-politiques etc....) s'est structuré dans des contextes historiques et nationaux particuliers. D'autre part, il s'agira de mesurer les effets des transformations de l'action publique et de la compétition politique sur la structuration et le positionnement des groupes d'intérêt (« représentatifs » ou non) et des associations qui participent au débat public.

3) L'impossible autonomie du monde associatif ?

L'attention sera portée sur des organisations qui se donnent à voir comme apolitiques et non économiques, à l'exemple des associations culturelles, sportives, ou culturelles. Cependant, les processus d'institutionnalisation, les législations sur les associations, les modes de financement, les formes multiples d'engagement politique des militants associatifs et le contexte politique propre aux différents pays des aires culturelles de langue allemande et française impliquent des interactions intenses avec les pouvoirs publiques et les sphères économiques. L'analyse de la tension induite par un positionnement officiel insistant sur l'autonomie et l'intensité des échanges avec les sphères économiques et politico-administratives dans les pratiques pourra faire l'objet d'études particulières ou comparatives.

4) Histoire des contenus et des usages des concepts liés à la « société civile organisée ».

Cette section tiendra compte des textes fondateurs de l'organisation de la vie associative et de la société civile (Hobbes, Tocqueville, Max Weber etc...) et des propositions théoriques contemporaines. Cette exploration de l'évolution historique, et socio-historique, des contenus de termes-clés constitue un préalable à la compréhension de la montée en puissance actuelle, aux niveaux des nations, de l'Europe ou du monde, de l'idée d'une société civile parée par un nombre croissant d'acteurs et d'observateurs de vertus déniées au monde politique proprement dit. Il s'agira ainsi de mieux comprendre les usages de ces terminologies, d'étudier la circulation des termes entre des espaces de production de discours (espaces savants, politiques, journalistiques...) et de mieux cerner la capacité réelle de ces usages à transformer – ou non – les pratiques, les institutions et les rapports de domination.

Dans chacune de ces sections, on privilégiera les contributions ayant un fort ancrage empirique. Les propositions peuvent être comparatives, porter sur l'aire francophone ou germanophone ou inclure une dimension européenne. Elles tiendront compte des données organisationnelles et sociologiques de l'objet analysé, tout en restituant le contexte historique, culturel et politique et les formes d'articulation et de positionnement avec d'autres sphères.

Les interventions peuvent être en français ou en allemand, une traduction simultanée vers ces deux langues est prévue, elles ne devront pas excéder 30 minutes. Les travaux du colloque donneront lieu à une publication.

*Les propositions d'intervention, comprenant un titre provisoire et un bref descriptif du contenu envisagé, peuvent être adressées à Anne-Marie Saint-Gille (Anne-Marie.Saint-Gille@univ-lyon2.fr) avant le **15 mars 2007**.*